



DÉCHETS PLASTIQUES: PAS DE SOLUTION MIRACLE

La Suisse n'en fait pas assez pour ses déchets plastiques. Elle n'en recycle que 10%, le reste étant incinéré. D'ailleurs, même le recyclage n'est pas la panacée. Différents points de vue s'affrontent, les politiques estimant que l'incinération offre un bon bilan écologique, les autres acteurs prônant un changement de comportement radical à cet égard.

PAR SYLVIE GUGGENHEIM

La Suisse produit près de 100 kilos de déchets plastiques par habitant et par an. « Elle est l'un des pays au monde comptant la plus grande quantité de déchets urbains. L'efficacité des systèmes de nettoyage, de tri et de collecte fait toutefois que ces montagnes de déchets ne sont guère visibles », explique le porte-parole de Greenpeace, Yves Zenger.

Le recyclage du plastique n'est pas évident

D'un point de vue écologique, aussi bien l'incinération que le recyclage présentent un bon bilan, souligne Rebekka Reichlin, porte-parole de l'OFEV. De manière générale, seul le PET est récolté séparément et recyclé dans les communes. D'ailleurs, c'est ce que l'OFEV recommande, car le PET se prête bien au recyclage, différentes conditions étant réunies pour que cela en vaille la peine. « La collecte séparée des matières plastiques doit avoir pour but une valorisation des matières de première qualité et un taux de recyclage élevé », indique l'OFEV sur son site internet. Celui-ci estime qu'une collecte n'est « pertinente que si le rapport coût-efficacité est approprié ». Lorsque les déchets plastiques des ménages sont récoltés séparément, la plupart du temps, seule la moitié peut être recyclée. L'OFEV évoque deux raisons à cet état de fait. D'une part, des corps étrangers et certains des plastiques fortement souillés réduisent le taux de recyclage, sa qualité et nécessitent un traitement et un nettoyage énergivores. D'autre part, il existe une grande variété de plastiques qui ne peuvent pas tous faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages à usage unique dans le collimateur

Le recyclage n'est cependant pas la solution miracle au problème. Les entreprises qui recourent à des emballages à usage unique émettent un mauvais signal et attisent le gaspillage, déplore Greenpeace. Elles devraient donc assumer une part de

l'élimination des déchets, selon le principe de causalité. La paille jetable pour boire est devenue le symbole par excellence du gaspillage de plastique. Au vu du problème des microplastiques dans l'environnement, plusieurs pays discutent de l'interdiction des pailles. La touillette pour le café et le coton-tige sont également dans le collimateur.

L'OFEV, quant à lui, ne vise aucune interdiction de produits. Des articles à usage unique pour lesquels il existe de bonnes alternatives – vaisselle, couverts ou cotons-tiges en plastique – doivent certes disparaître du marché, estime Rebekka Reichlin. Mais il appartient aux commerçants d'agir.

Elle évoque notamment l'introduction réussie des sachets en plastique payants dans les supermarchés, comme à Coop et à Migros, la consigne sur les gobelets en plastique ou les restrictions de la vaisselle à usage unique lors de grands événements. Selon Migros, l'utilisation des sachets en plastique a baissé de 83% depuis l'introduction de la taxe.

Vers un changement de nos habitudes

L'association Zéro Waste Switzerland invite à réfléchir à nos comportements et nos modes de consommation et propose en premier lieu de renoncer au superflu, dont notamment les sacs en plastique et autres emballages à utilisation unique. Ce n'est qu'ensuite qu'il s'agit de réduire ce dont on a besoin et auquel on ne peut renoncer, réutiliser ce qu'on consomme si possible et ce n'est qu'après tout cela que l'on peut songer au recyclage.

Remplacer les produits en plastique à usage unique par d'autres articles jetables n'a aucun sens, estime la cofondatrice de Zero Waste Switzerland, Natalie Bino. « Les articles à usage unique biodégradables consomment beaucoup d'énergie, de produits chimiques et de ressources. Il est davantage sensé de passer à des systèmes régionaux à usage multiple », souligne-t-elle. ■